



APRR

Section Syndicale « Autoroutes Paris Rhin Rhône »

36, rue du Docteur Schmitt - 21850 ST APOLLINAIRE - Tel : 06 07 89 94 76

Dijon, le 29/09/2021

Déclaration CSE-C extraordinaire sur la réorganisation des activités district de septembre 2021

Depuis de longs mois où nous a été présentée la réorganisation des activités district, CFE-CGC APRR a été force de proposition, parfois relevant de l'organisation pure, d'autres fois dans l'approche managériale ou bien sur la rémunération de la chaîne d'encadrement, sujet rejeté malgré des tentatives lors de 3 négociations. Des mois plus tard, nous sommes consultés et sincèrement le compte n'y est pas ! Nous constatons une inégalité dans le traitement des managers qui sont les principaux personnels impactés, sans mesures appropriées.

Monsieur le Président directeur - général, nous regrettons entre autre les absences de ce qui suit et conduit CFE-CGC APRR à donner **un avis défavorable à l'ensemble de ce projet** qui, nous le reconnaissons bien volontiers à ses raisons d'être, mais sans pertinence pour le libellé « Chef d'Equipe Viab Sécu » qui, selon nous, n'oriente pas le devenir du management dans le bon sens. L'absence des diverses fiches de **fonction RAPB, et plus spécifiquement de leur pesage (1, 2, 3 ou 4 sites)**, génère un défaut d'information.

Les autres blocages fermes et indissociables :

- **Pas de prise en compte de la polyvalence des R.A.** qui remplacent un collègue d'un autre métier de façon organisée, récurrente ou occasionnelle (ex. RAPB sur du débalisage en fin de journée et tant bien même que cela ne se fasse qu'occasionnellement. Ce n'est qu'un exemple d'ailleurs). Toutes proportions gardées, ce dispositif existe pour les agents et non pour les RA qui ne sont pas des cadres, donc des salariés aux mêmes droits équitables. Les contextes évoqués ici mettent hors de propos l'appel aux MIR telles que connues aujourd'hui et il en est de même lors des **remplacements d'encadrants dans d'autres unités que son propre site**, sur quelques jours ou quelques mois. Si ces situations existent depuis longtemps, il est objectif de prendre en compte ces faits reconduits, donc réels et non gratifiés,
- **L'absence de réponse à notre dossier sur les voitures électriques ZOE**, entre autre sur l'absence totale de prise en compte de l'organisation des recharges en lien avec la fonction, sa gestion en astreinte, les périodes de déplacement, véhicule de nature urbaine et la prise en compte « *des gros rouleurs* ».
- **Les esquivés récurrents de valorisation des fonctions managériales** qui, il faudrait le reconnaître, sont dévouées, non regardantes sur la charge, parfois non accompagnées en des sites bien identifiés, le tout dans une rémunération globale qui se tasse pour rejoindre celle des équipes. Les délégations et responsabilités sont toutes autres et sans une juste revalorisation significative, ces fonctions deviennent non-attractives pour des recrutements internes ou externes,
- Avec la présence des CEVS affirmée de façon constante à 100 % sur le terrain, nous ne voyons pas l'attribution -on ne peut plus logique- de la **prime sous circulation**. Ne rien faire serait discriminant.

SECTION PROFESSIONNELLE APRR

15, rue de Londres
75009 Paris
Tél : 01 55 31 76 76 - Fax : 01 55 31 76 33
E-mail : contact@cgcbtp.com



Nous constatons tous ensemble des points de crispation qui disparaissent concernant les agents, à l'exemple de la refonte des tours de service (4 pers. d'après-midi), fruit d'une négociation en bonne et due forme en séance. Comme seconde O.S. d'APRR, la CFE-CGC ne saura accompagner une réorganisation sans avantage à la hauteur attendue pour les collègues maîtrises et cadres que nous représentons. Nous devons ajouter que la proposition initiale de la Direction faisait consensus dans l'encadrement district pour disposer de personnels l'après-midi, d'améliorer le fonctionnement et la sécurité client. Nous déplorons la suppression d'un objectif fort et légitime de votre projet : « *L'optimisation de l'organisation des équipes* ».

Les élu(e)s CFE-CGC APRR